



Pose de la 1^{ère} pierre de La Passerelle

Dossier de presse

16.10.2024



Sommaire

I - Pose de la 1ère pierre de La Passerelle

a. L'Autre Soie, un bout de ville ouvert à tous.....	4
b. La Passerelle, un projet avec une ambition environnementale forte.....	4
c. L'engagement sociétal de la Fondation ARALIS.....	6
d. La nécessité de créer un écosystème vertueux.....	8
e. Développer les solutions de construction de demain.....	8
f. Leader de la construction durable.....	11

II - Les autres bâtiments du projet

Plan de l'Autre Soie.....	14
Des bâtiments aux différentes fonctions.....	16
La Rayonne, un lieu dédié à l'événementiel	
Un centre de formation pour l'ancien CIO	
La Passerelle, résidence sociale et pension de famille	
Un bâtiment dédié à des espaces de bureaux	
Un bâtiment dédié à des espaces de travail	
Un Parc municipal auto-géré en 2026	
Chiffres clés.....	18
L'Autre Soie en dates.....	19
Les acteurs de l'Autre Soie.....	20

I.

Pose de la

1^{ère} pierre

de La

Passerelle

a. L'Autre Soie, un bout de ville ouvert à tous

Livraison
2026

Maîtrise
d'ouvrage
Fondation
ARALIS

Architectes
BFV-
Commune

~8,3 M
dont 6 M de
coût travaux

4 700 m²

1 588 m²
de bloc de
chanvre

3 590 Kg
d'acier de
réemploi

92 logements
dont 26 en
pension de
famille

530 m²
locaux
d'activités

70 m² de
Tiers-lieu

La Passerelle s'inscrit dans le projet emblématique de l'Autre Soie, bout de ville ouvert à tout le monde. À l'Autre Soie se mêlent 293 logements, une salle de concert de 1 000 places, des espaces de travail, des ateliers artistiques et un parc public. Ici, la culture permet de tracer un lien entre tous.

Fin 2023, la salle de concert La Rayonne a été livrée et inaugurée. En 2024, ce sont le bâtiment patrimonial L'Autre Soie et le nouveau programme

de logements L'Autre Toit qui ont été inaugurés. En 2025 et 2026, les logements de l'Eventail et de la Passerelle ainsi qu'un immeuble de bureaux sortiront de terre. Le centre de formation de l'ancien bâtiment du CIO fera sa rentrée et le parc municipal réaménagé sera livré.

Un peu plus de dix ans après le début de sa genèse le projet prendra pleinement vie.

b. La Passerelle : une ambition environnementale forte

Au départ, l'emplacement dédié, aujourd'hui, à la construction de la Passerelle a accueilli 21 familles hébergées au sein du CHU géré par Alynéa. Ces familles ont depuis le printemps été relogées.

Aujourd'hui...

En novembre 2023, la Fondation ARALIS a obtenu le permis de construire de la ville de Villeurbanne pour la résidence sociale et pension de famille La Passerelle.

Ce bâtiment sera composé d'une résidence sociale de 92 logements dont une pension de famille de 26 logements. La

livraison est prévue pour 2026.

La résidence sociale se compose de logements temporaires meublés avec une gestion locative assurée sur le site. Cette solution de logement, souvent temporaire, est adaptée à des personnes aux profils variés : jeunes travailleurs ou en apprentissage, travailleurs précaires ou saisonniers, personnes en mobilité professionnelle, familles monoparentales, personnes vulnérables... Il s'agit majoritairement de personnes seules, qui louent un logement via un contrat de résidence, et peuvent bénéficier d'un accompagnement social dans le cadre d'un parcours résidentiel

sécurisé. Les résidences disposent de services et d'espaces communs qui favorisent l'animation de la vie collective et locale.

La pension de famille (PF) est une résidence sociale de petite taille qui accueille et accompagne, sans limitation de durée, des personnes en situation de grande exclusion et d'isolement. À la suite d'un diagnostic social, et en association avec les résidants, c'est la Maison de la Veille Sociale (MVS) qui effectue les orientations. La PF offre un cadre sécurisant à des personnes isolées, en rupture de lien social, ayant fréquenté de façon répétitive des structures d'hébergement provisoire.

Une équipe pluridisciplinaire, ayant une qualification dans le domaine social, anime quotidiennement des temps collectifs et assure un accompagnement individuel des résidants.

Dans le cadre d'une démarche de concertation, un atelier d'assistance à maîtrise d'usage a ainsi été organisé en 2022 par la Fondation ARALIS, avec

les architectes Commune, des résidants et salariés de la Fondation, pour définir les besoins auxquels doit répondre la Passerelle.

La Passerelle est un projet avec une ambition environnementale forte. Elle sera construite en bloc de chanvre pour un impact environnemental moindre. Des matériaux de réemploi seront utilisés dans sa réalisation, comme des éléments de charpente métallique pour les passerelles. De plus, ses logements seront alimentés en partie avec des énergies renouvelables grâce au raccordement au chauffage urbain et à la mise en place de panneaux photovoltaïques. La laverie sera, quant à elle, alimentée par les eaux pluviales !

Ce projet verra le jour notamment grâce au soutien de l'État, la Ville de Villeurbanne, Action Logement, la Banque des territoires et de nos partenaires : Le GIE La Ville Autrement, La Rayonne/CCO, la Métropole de Lyon.

SPÉCIFICITÉS DE LA PASSERELLE

- L'assistance à maîtrise d'usage : une démarche participative innovante qui a pour objectif de placer les usagers et habitants au cœur de la conception et la mise en œuvre du projet pour mieux répondre à leurs besoins.
- L'utilisation du bloc de chanvre, un matériau biosourcé, sain et léger, qui répond aux exigences environnementales croissantes de notre société.
- La réduction des consommations : un seul ascenseur, ventilation naturelle, récupération gravitaire des eaux pluviales pour la laverie
- Le réemploi : des éléments de charpente métallique seront utilisés pour les passerelles.

c. L'engagement sociétal de la Fondation ARALIS : concilier le social et la performance environnementale

« Nous avons une responsabilité de qualité des logements et des services rendus envers les résidents. Cette responsabilité est de type environnementale et sociétale : favoriser la construction de logements à faible émission carbone et la mise en œuvre du réemploi. La résidence sociale la Passerelle, avec l'utilisation du bloc de chanvre, répond à cette préoccupation. Le procédé constructif du bloc de chanvre demande la mise en place de tout un écosystème, du maître d'ouvrage au constructeur, en passant par la maîtrise d'œuvre et le fournisseur. Il demande également la mobilisation de financements renforcés et un modèle économique des résidences sociales avec un montant de redevance accessible »
Gilles Desrumaux, Président de la Fondation ARALIS

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARALIS propose, depuis 70 ans, des solutions de logement et d'accompagnement social, pour permettre aux personnes de se (re)construire et de trouver leur place dans la société.

Ces solutions sont adaptées à celles et ceux - jeunes en insertion, travailleurs précaires, bénéficiaires de minima sociaux, familles monoparentales, seniors, ... - qui traversent des difficultés et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier traditionnel.

Soucieuse d'offrir à tous un logement adapté, la Fondation ARALIS, en tant que bâtisseur agréé au titre de la

Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, développe et réhabilite son parc immobilier, afin de répondre au mieux à l'évolution économique et sociale de la société française.

En collaboration et complémentarité avec l'État, les collectivités territoriales, les organismes HLM, les mouvements associatifs, les fondations et tous les autres organismes ayant des objectifs similaires, la Fondation ARALIS se donne pour missions :

Accueillir et loger

La Fondation ARALIS gère au total 50 résidences sociales réparties plus particulièrement sur la Métropole de Lyon et à Saint-Étienne.

La Fondation ARALIS propose 4 types de logement :

- La résidence sociale composée de logements temporaires meublés destinés aux personnes ayant des difficultés à se loger dans le parc immobilier traditionnel.
- L'Habitat Regroupé Adapté (HRA) qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap ayant besoin de rompre avec l'isolement.
- La pension de famille et résidence accueil qui accueillent et accompagnent, sans limitation de durée, des personnes isolées et désocialisées afin de leur offrir un cadre de vie adapté et un accompagnement.
- L'hébergement d'urgence s'adressent à des personnes et des familles issues de l'immigration en attente de régularisation.

Construire et réhabiliter

La Fondation ARALIS produit pour des personnes en difficulté et avec l'appui des collectivités

territoriales, des résidences sociales, essentiellement des studios meublés prêts-à-habiter. La volonté de contribuer à un monde plus respectueux des droits humains et de l'environnement est à l'origine de la démarche RSE de la Fondation ARALIS.

Pour ce faire, des services de qualité sont proposés ainsi que des logements respectant les normes de construction et l'environnement avec en amont un dialogue de qualité avec les différentes parties prenantes.

Accompagner les personnes

- Vers un logement et un accès aux droits communs.
- Par un suivi social de proximité et adapté aux besoins des personnes.

La singularité de la Fondation réside dans sa capacité à accompagner son offre de logements par un soutien social de proximité des personnes. C'est le sens du logement accompagné.

commune d. La nécessité de créer un écosystème vertueux

« La question de fond, au delà de « comment décarboner la construction ? » est plutôt « comment continuer à faire notre métier d'architecte dans ce contexte de crise ... qu'elle soit écologique, sociale ou politique ... ? Comment continuer à imaginer avoir un impact positif avec ce qu'on fait ? À quelle commande répondre ... ou ne pas répondre ? ... Comment y répondre ? ... En tant qu'architecte, maître d'oeuvre, au final notre capacité d'agir est plutôt limitée : on arrive quand la plupart des choses sont ficelées : budget, programme, parcelle ... du coup faire bouger les lignes n'est pas chose aisée. » Commune

L'équipe de maîtrise d'oeuvre, des concepteurs et conceptrices, dans un écosystème humain et technique

C'est par la fabrication d'un écosystème humain et technique tout au long du projet de la Passerelle, que les ambitions proposées initialement ont pu aboutir.

Pour résumer, les ingrédients de la réussite de la Passerelle :

- une équipe de maîtrise d'oeuvre (MOE) qui propose des solutions engageantes...

- une rencontre avec une maîtrise d'ouvrage (MOA) qui devient motrice, dans une relation de confiance

- des acteurs de la construction engagés

- enfin, une entreprise de gros oeuvre qui fait sien le projet

Commune est une société d'architecture réunie à Lyon depuis 2019. Commune confirme sa compétence dans le bâti ancien avec l'obtention du diplôme d'Architecte du Patrimoine de l'Ecole de Chaillot en 2022. Commune milite pour une gouvernance partagée et soutient le développement local. Elle fait le choix d'appartenir à ce titre au réseau des entreprises de l'ESS. Mettre en oeuvre des techniques biosourcées innovantes nécessite des connaissances rigoureuses. Commune est formée ProPaille, formation longue à la construction à l'aide de ce matériau naturel.

e. Développer les solutions de construction de demain

« Chez IsoHemp, nous sommes convaincus que l'innovation est au cœur de la construction de demain. Le bloc de chanvre, avec ses performances isolantes naturelles, représente une alternative durable aux matériaux conventionnels. Cependant, l'innovation ne se limite pas à la création de nouveaux produits. Elle implique également de repenser notre manière de construire, d'intégrer des processus plus responsables et de répondre aux enjeux environnementaux mondiaux. » Olivier Beghin, CEO Isohemp

Le bloc de chanvre et de son processus de fabrication



bien en construction neuve qu'en rénovation.

Processus de fabrication :

1. Sélection des matières premières : La chènevotte est soigneusement sélectionnée et associée à de la chaux et de l'eau, formant un mélange entièrement naturel.
2. Mélange et mise en forme : Les matières premières sont mélangées puis compressées pour former des blocs aux dimensions spécifiques. Ce procédé industriel innovant a simplifié un processus autrefois artisanal, garantissant une mise en œuvre rapide et efficace.

Le bloc de chanvre IsoHemp est un matériau de construction naturel, performant et durable, conçu pour répondre aux exigences actuelles de la construction bas-carbone. Fabriqué à partir de chènevotte (le cœur de la tige du chanvre) et de chaux, ce mélange 100 % naturel donne naissance à des blocs isolants aux multiples propriétés, utilisables aussi

3. Séchage naturel : Après la mise en forme, les blocs sont placés en cure où ils durcissent naturellement sans nécessiter de cuisson. Ce processus à faible consommation énergétique réduit significativement l'empreinte écologique de la fabrication. de sécher à l'air libre pendant plusieurs semaines avant d'être expédiés vers les chantiers.
 4. Conditionnement : Une fois la prise terminée, les blocs sont palettisés et continuent
- Grâce à ce processus de fabrication respectueux de l'environnement, auquel s'ajoute une gestion zéro-déchets de production, IsoHemp contribue activement à la réduction de l'empreinte carbone globale des bâtiments.

Les défis d'adoption des innovations dans le secteur de la construction

Le secteur de la construction est historiquement l'un des plus conservateurs en matière d'innovation. L'introduction de nouvelles technologies et de matériaux innovants, tels que le bloc de chanvre, doit surmonter plusieurs obstacles avant de s'imposer comme solution largement adoptée.

Principaux défis :

- Normes et réglementations Le respect des normes de sécurité et des critères techniques est essentiel pour qu'un matériau soit accepté. Cependant, le processus d'obtention des certifications et validations est long et parfois inadapté pour reconnaître pleinement les avantages techniques de ces nouveaux matériaux
- Résistance au changement Les professionnels de la construction—entrepreneurs, ingénieurs, architectes—peuvent être réticents à changer de méthodes ou de matériaux, même face à des solutions plus vertueuses. La sensibilisation et la formation sont donc cruciales pour favoriser l'adoption de ces innovations.
- Perception des coûts : L'innovation est parfois perçue comme plus coûteuse. Pourtant, des solutions comme le bloc de chanvre permettent, sur le long terme, de réduire les coûts énergétiques, d'offrir un confort supérieur,



d'allonger la durée de vie de l'enveloppe isolante, tout en respectant les critères environnementaux.

Aujourd'hui, malgré ces perceptions, de nombreux

porteurs de projets visionnaires et architectes se tournent de plus en plus vers des solutions comme le bloc de chanvre, s'inscrivant dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement.

Depuis sa création en 2012, IsoHemp s'est affirmé comme un leader européen dans la fabrication de blocs de chanvre pour la construction et la rénovation. Fondée par Olivier Beghin et Jean-Baptiste de Mahieu, l'entreprise propose des solutions d'enveloppes isolantes naturelles et performantes, conformes aux exigences de la construction durable en France, notamment dans le cadre de la réglementation RE2020.

f. Leader de la construction durable

« La prise de conscience environnementale du Groupe Mazaud n'est pas nouvelle. Elle a débuté il y a plus de 15 ans avec l'engagement dans la démarche de certification ISO 14001. En l'obtenant en 2009, nous étions précurseurs parmi les PME du BTP. » Cécile Mazaud, Présidente du Groupe Mazaud

Former les équipes pour une prise de conscience globale de l'urgence climatique

Le projet de la résidence sociale La Passerelle est complexe par son architecture associée à l'emploi du bloc de chanvre. Sur ce chantier, le bloc de chanvre est utilisé au-delà de ses exigences réglementaires. Cela nécessite donc l'obtention d'une ATEX (Appréciation Technique d'Expérimentation) délivrée par le CSTB, qui doit valider l'expérimentation de cette innovation sur cet ouvrage.

La mise en œuvre du bloc de chanvre demande des compétences particulières et un savoir-faire que tous les professionnels du bâtiment sont encore loin de maîtriser. Une

formation des équipes a donc été nécessaire.

Les enjeux environnementaux et la réglementation poussent à la mise en œuvre des biomatériaux. L'expérience terrain est précieuse pour les architectes car elle offre un retour direct et concret sur les réalités de l'utilisation de ces matériaux : contraintes techniques et esthétiques, manipulation, durabilité... En disposant de ces informations pratiques et réalistes, ils peuvent choisir le biomatériau le plus pertinent et efficace pour chaque projet. Ainsi, les acteurs de cet écosystème progressent ensemble.

Mazaud est un groupe multi-activités qui propose une approche globale pour répondre aux enjeux environnementaux : ingénierie en éco-conception, construction neuve et rénovation, valorisation de patrimoine et formation « Bâtiment durable ».

Ancré en Auvergne Rhône-Alpes depuis plus d'un siècle, nous œuvrons chaque jour au profit de notre territoire en bâtissant des lieux de vie (logements, résidences, bureaux, équipements publics, etc.) qui contribuent au bien-être de leurs occupants et par conséquent au vivre ensemble.

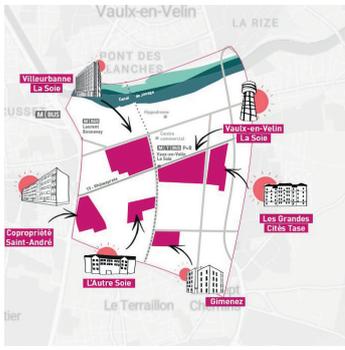
II.

Les autres

bâtiments

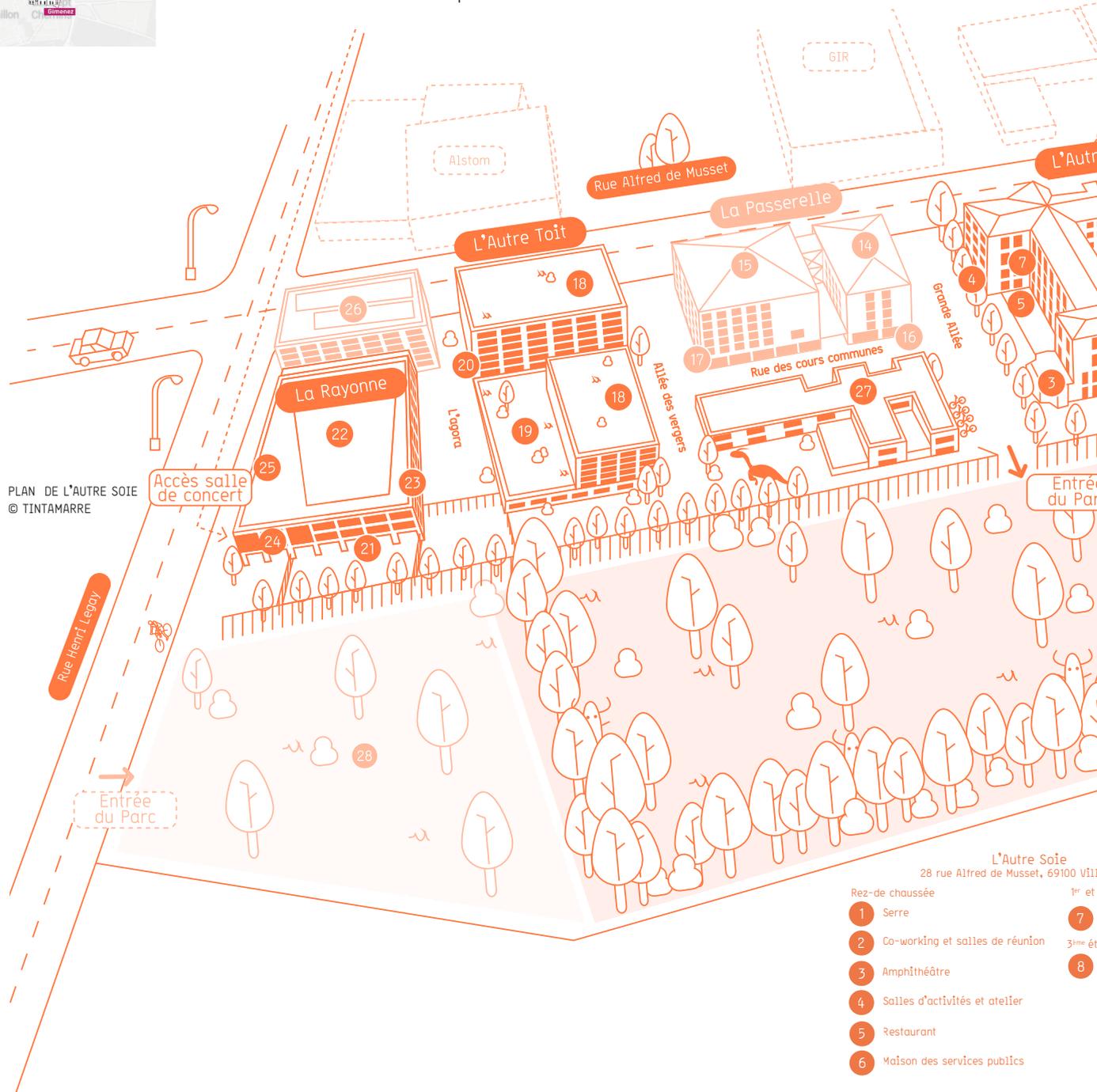
de l'Autre

Soie

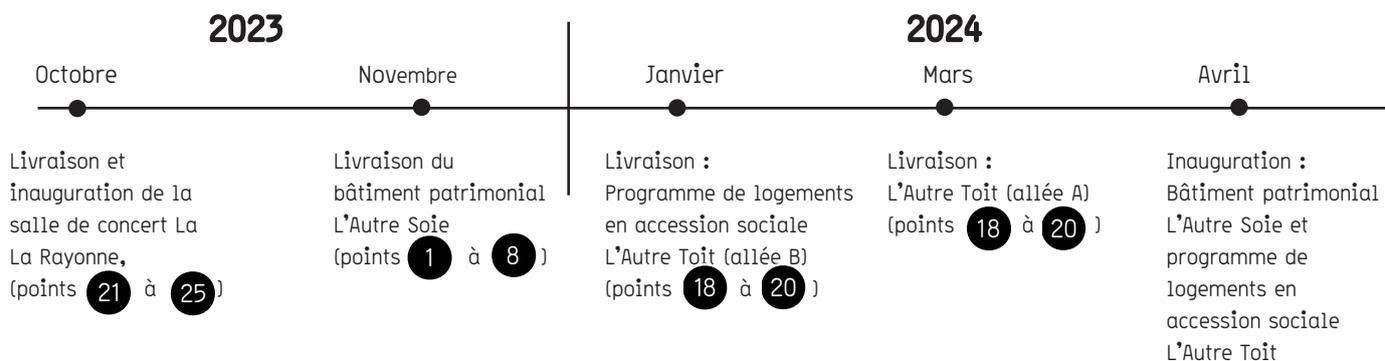


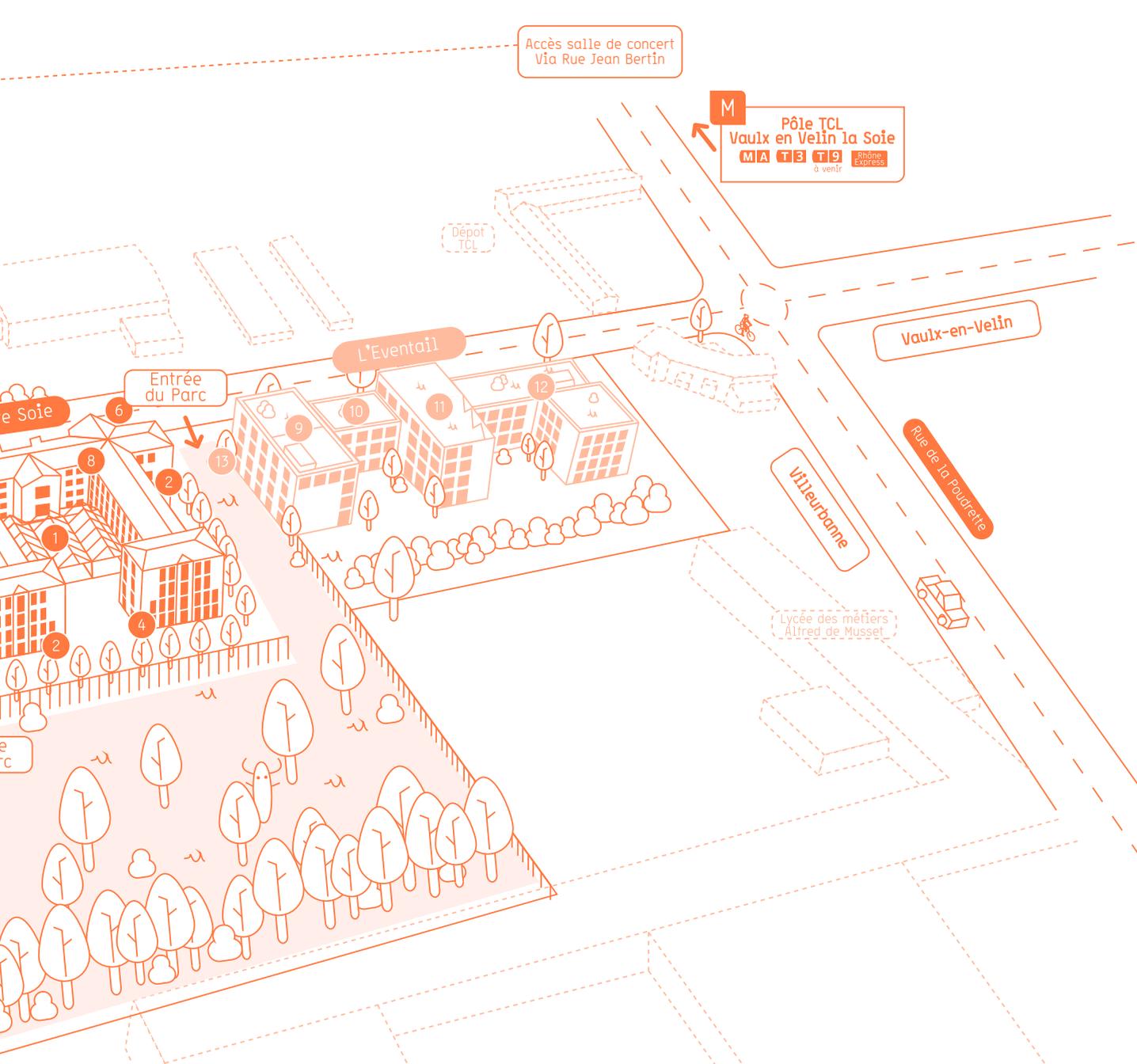
L'Autre Soie s'inscrit dans la transformation plus large du Carré de Soie, qui se déploie sur 500 hectares sur les communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, sous l'impulsion de la Métropole de Lyon et des Villes.

Le projet urbain du Carré de Soie vise ainsi à reconquérir des friches mutables, avec des opérations de développement économique et résidentiel ou encore la création d'équipements et d'espaces publics, en veillant au lien avec les quartiers existants et à la valorisation du patrimoine industriel.



DATES PRÉVISIONNELLES DES LIVRAISONS ET INAUGURATIONS





- | | | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Villeurbanne
2^{ème} étage</p> <p>Ottawa - Résidence étudiante</p> <p>Age</p> <p>L'Auvent - Accueil mère-enfant</p> | <p>L'Eventail</p> <ul style="list-style-type: none"> 9 Les Bobines - habitat participatif 10 Logement d'abord 11 Logements séniors 12 Logements sociaux 13 Chambres d'hôtes | <p>La Passerelle</p> <ul style="list-style-type: none"> 14 Pension de famille 15 Résidence sociale 16 Tiers-Lieu 17 Activité économique | <p>L'Autre Toit
22 rue Alfred de Musset, 69100 Villeurbanne</p> <ul style="list-style-type: none"> 18 L'Autre Toit - accession sociale 19 Activités 20 Tiers-Lieu | <p>La Rayonne
7 rue Henri Legay, 69100 Villeurbanne</p> <ul style="list-style-type: none"> 21 L'Amicale Club - Bar 22 Grande salle 23 Bureaux partagés 24 Studio et plateau de création 25 Salles de réunions | <ul style="list-style-type: none"> 26 Bureaux 27 Activité tertiaire 28 Parc |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

* Les zones éclaircies seront livrées à partir de 2025



Des bâtiments aux différentes fonctions

LA RAYONNE

Livraison 2023

Maîtrise d'ouvrage
Rhône Saône Habitat

Vurpas Architectes

Vente en l'état futur
d'achèvement CCO

~10 M €
5 M € Subvention
d'investissement de la
ville de Villeurbanne

2 000 m²

1 salle de concert de
1 000 places

La Rayonne, un lieu dédié à l'événementiel

La Rayonne est un lieu dédié à la culture et à l'événementiel, avec une superficie totale de plus de 2 000 m², accessible par une grande terrasse. Elle comprend : une salle de concert de 1 000 places, un bar, un plateau et studio de création, des bureaux et salles de réunions



INAUGURATION DE LA RAYONNE
© LIONEL RAULT

EST
MÉTROPOLE
HABITAT

CCO

alynea
samusocial69
Mettre l'exclusion dehors.

villeurbanne

Livraison 2024

Maîtrise d'Ouvrage
Est Métropole Habitat

Entreprise mandataire
Chazelle

Architecte A-MAS

~15,5 M €

4 600 m²

78 logements

274 m² de tiers-lieux

L'Autre Soie, une nouvelle vie pour le bâtiment patrimonial

Cœur du projet, il a été décidé dès le début du programme que le bâtiment L'Autre Soie serait conservé. Pour sa nouvelle vie, il propose plusieurs usages alliant habitat, culture et économie sociale et solidaire favorisant rencontres, partage et apprentissage. Il accueille 78 logements : une résidence étudiante de 67 logements (dont 10 colocations et 7 logements destinés à de jeunes réfugiés) et un centre maternel de 11 logis. Il fournit une variété d'espaces ressources aux habitants, associations et artistes : une Maison des Services publics, des tiers-lieux, un restaurant, un amphithéâtre un atelier de création, des espaces dédiés à l'accompagnement d'initiatives et des espaces de travail.



L'AUTRE SOIE
© LIONEL RAULT

RHONE SAONE
HABITAT

Livraison 2024

Maîtrise d'ouvrage
Rhône Saône Habitat
Architecte Face A

~16,8 M €

4 725 m²

50 logements

827 m² d'activité
économique

120m² de Tiers-Lieux

L'Autre Toit, l'accession sociale pour tous

L'Autre Toit est un programme de logements en accession sociale qui permet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaire d'un logement neuf dans des conditions de sécurité économique adaptées. Les 50 logements de ce programme ont été commercialisés en accession sociale sécurisée et 20 d'entre eux en PSLA (Prêt social location accession).



L'AUTRE TOIT
©LIONEL RAULT

Livraison 2025

Co-maîtrise d'ouvrage
Rhône Saône Habitat /
Est Métropole Habitat

Architecte Insolites

~15,5 M €

5 800 m²

72 logements

L'Eventail : logements participatifs, Logement d'abord, logements familiaux et seniors

L'Eventail propose différents types de logements destinés à différents publics allant de personnes sans-abri, âgées ou en situation de handicap à un collectif d'habitants regroupé autour d'un projet d'habitat participatif. Un jardin partagé situé au cœur du lot, a été spécialement pensé pour qu'ils puissent se retrouver. La livraison est prévue pour 2025.



L'ÉVENTAIL
© INSOLITES

Rentrée 2025

Un centre de formation pour l'ancien CIO

A partir de 2024, le CEFEDM, un centre de ressources professionnelles et d'enseignement supérieur artistique de la musique, s'installera dans le bâtiment pour réaliser des travaux en vue d'accueillir ses étudiants à partir de la rentrée de septembre 2025.



ANCIEN CIO
© LIONEL RAULT

Livraison 2026

Maîtrise d'ouvrage
Rhône Saône Habitat

Architecte
Vurpas

~10,3 M €

2400 m²

Un bâtiment dédié à des espaces de travail

Rhône Saône Habitat va lancer la construction de 2 400 m² de bureaux destinés à une ou plusieurs entreprises. Les travaux démarreront en 2025 pour une livraison prévisionnelle en 2026.



BUREAUX
© VURPAS

Livraison 2026

Financement
Ville de Villeurbanne

Maîtrise d'ouvrage
GIE La Ville Autre-
ment

Paysagiste APS
Safège

Mission de mobilisa-
tion et de concerta-
tion habitante CCO

~1,5 ha

Un parc municipal co-géré en 2026

Le site de l'Autre Soie abrite un parc d'environ 1,5 hectare. Le GIE La Ville Autrement et la ville de Villeurbanne ambitionnent d'en faire un des premiers parcs auto-gérés de France avec une concertation animée par le CCO.

Sa réalisation est confiée à la SAS L'Autre Soie et une fois l'aménagement livré, l'ensemble deviendra un parc municipal public. La livraison est prévue pour 2026.



LANCLEMENT CONCERTATION PARC - 2022
© GARANCE LI

Chiffres clés du programme de l'Autre Soie



5 acteurs engagés



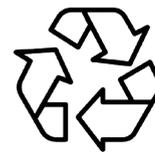
Budget total de près de 90 M €
dont 9,9 M € d'aménagement
et près de 80 M€ pour les bâtiments



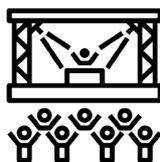
Tènement de plus de 3 hectares
dont \approx 1,5 hectare de parc



23 500 m² de surface construite
293 logements
520 m² dédiés aux tiers-lieux



19% de matériaux réemployés sur les
10 000 tonnes de bâtiment à démolir
(lot A, B et D) dont 3% in situ



1 salle de concert de 1 000 places



Plus de 300 personnes hébergées en
occupation temporaire depuis 2016

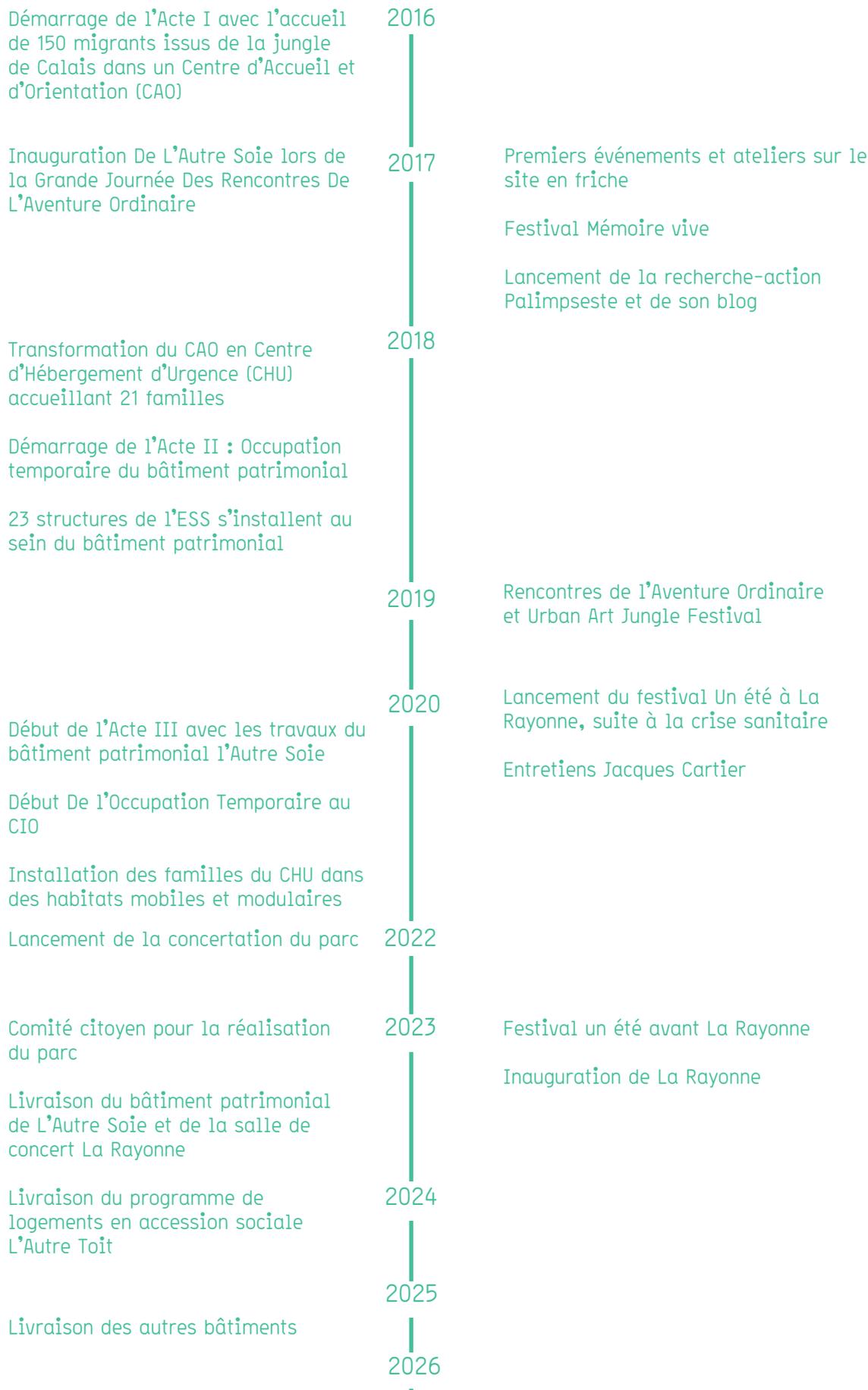


Occupation temporaire :
250 travailleurs depuis 2018



Près de 50 000 personnes venues sur
le site lors des événements du CCO et
des temps de concertation organisés
entre 2018 et 2023

L'Autre Soie en dates



Les acteurs de l'Autre Soie

Acteurs du projet



Activité

Le GIE La Ville Autrement est un groupement d'acteurs au carrefour du logement, de l'hébergement et du développement économique issu d'une stratégie d'alliance entre Alynea, la Fondation Aralis, Est Métropole Habitat, Rhône-Saône Habitat et la Société Villeurbanaise d'Urbanisme.

Au sein de l'Autre Soie, il assure le rôle d'ensemblier et apporte son expertise en termes d'ingénierie de projet sur les questions foncières, programmatiques, sociales et de montage d'opération tant sur les plans juridiques que financiers. Initiateur du projet, il a imaginé une hybridation ambitieuse en y intégrant différentes formes d'habitat, culture et développement économique au service d'une ville ouverte. Garant de sa bonne réalisation, il pilote et coordonne le projet d'aménagement dans son ensemble, assure la gouvernance entre les parties prenantes ainsi que le lien avec les partenaires externes.



Activité

Le CCO est un laboratoire d'innovation sociale et culturelle. Il s'agit d'une association d'intérêt général née 1963. Il encourage l'expérience, favorise la citoyenneté, renforce la capacité de tous les individus à agir et consolide les dynamiques collectives.

Au sein de l'Autre Soie, il est l'acteur qui crée du lien entre toutes les personnes présentes sur ce site et est garant de son imaginaire commun. Il porte une programmation culturelle et citoyenne tout au long de l'année et anime différents espaces de création, de travail et de rencontre. Jusqu'alors il a coordonné l'Occupation temporaire de l'Autre Soie. Son équipement culturel La Rayonne va permettre à un public venant de toute la métropole et bien au-delà de fréquenter ce site.



Activité

Est Métropole Habitat est un bailleur social rattaché à la Métropole de Lyon qui gère, construit, réhabilite et entretient plus de 17 000 logements locatifs sociaux, qu'ils soient familiaux ou étudiants, dans l'est de la Métropole.

Au sein de l'Autre Soie, il réhabilite le bâtiment patrimonial. Il construit par ailleurs les logements locatifs sociaux de L'Eventail. Il assurera la gestion des différents logements réalisés sur le site (résidence étudiante, logements locatifs sociaux). Il a également été le maître d'ouvrage des habitats mobiles et modulaires du centre d'hébergement d'urgence.



Activité

Rhône Saône Habitat est une société anonyme coopérative de construction. Elle s'articule autour de trois métiers principaux : promotion immobilière, syndic de copropriété et gestion locative. Sa vocation est d'apporter aux familles des solutions performantes en matière de logement en accession comme en location.

Au sein de l'Autre Soie, elle assure la gestion comptable de l'opération et la commercialisation des opérations en accession sociale sécurisée, accession abordable et l'habitat participatif. Elle a construit la salle de concert du CCO La Rayonne.

Activité

L'association Alynea - Samu Social 69 soutient et agit avec les personnes en précarité. Elle veille au respect des droits fondamentaux et participe à la résorption du sans-abrisme.

Son approche pluridisciplinaire (Samu Social, hébergement, logement, formation, insertion professionnelle, etc.) permet de proposer un accompagnement personnalisé afin de retrouver une place d'actrice et d'acteur dans la société.

Au sein du bâtiment l'Autre Soie, elle installe l'Auvent, centre maternel qui agit dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance dans le bâtiment patrimonial.

Activité

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARALIS propose depuis 70 ans, aux personnes en difficulté, des solutions de logement temporaire et d'accompagnement social pour se (re)construire et trouver leur place dans la société. Acteur métropolitain du logement accompagné, la Fondation réalise son travail d'insertion à partir de 3 champs d'action : le logement et hébergement, l'accompagnement social et la maîtrise d'ouvrage et d'insertion.

Au sein de l'Autre Soie, elle livrera courant 2026 une résidence sociale de 92 logements, dont une pension de famille de 26 logements.

Collectivités partenaires

L'opération de l'Autre Soie a bénéficié d'un soutien de l'État notamment en mobilisant du foncier public (Ancienne emprise de l'IUFM de Villeurbanne). En effet, au regard de la programmation de logements et notamment sociaux, l'État a mobilisé le dispositif de décote dite «Duflot» permettant ainsi de réduire le prix de vente de 2.2 M€, soit près 50% de la valeur initiale du foncier.

L'État via la Métropole de Lyon, délégataire des aides à la pierre, a également mobilisé ce fonds national pour la production de logements sociaux de ce projet innovant et ambitieux.

Historiquement engagée sur les questions d'habitat et d'hospitalité, la ville de Villeurbanne est un partenaire de premier plan depuis le début de l'aventure. C'est par son entremise que le CCO, alors en recherche d'un nouveau site, a été intégré au projet. Son soutien dans la candidature à l'appel à projet européen a participé à convaincre de sa pertinence dans les réponses qu'elle apportait face aux grands enjeux urbains actuels. Fortement engagée dans le projet, elle en est partie prenante à plusieurs titres : elle y a délocalisé sa Maison des services publics et crée un parc municipal auto-géré.

La Métropole de Lyon, à l'initiative avec les villes de Villeurbanne et de Vaulx en Velin, du vaste projet urbain du Carré de Soie, est un partenaire clé de l'Autre Soie. Elle a accompagné les réflexions sur la programmation urbaine, architecturale et paysagère du projet et a porté la candidature à l'appel à projet européen Urban Innovative Action, dont l'Autre Soie a été lauréat en 2018 avec à la clé une subvention de 5 millions d'euros. Par ses différentes compétences, son soutien a été essentiel tout au long du projet.

La Commission Européenne, par le biais de son instrument "Actions Innovatrices Urbaines" (UIA), soutient les villes européennes dans la mise en oeuvre de solutions concrètes et innovantes pour répondre aux grands enjeux urbains actuels et contribuer à définir le profil des villes de demain, plus durables, plus inclusives. C'est dans ce cadre qu'est financé dès 2018 le projet HomeSilkRoad, porté par la Métropole de Lyon, et qui constitue un espace de préfiguration pour le plus vaste projet de l'Autre Soie.

Contact presse

Éva Trojanowski
Responsable communication
Fondation ARALIS
T: 06 25 83 52 17
eva.trojanowski@fondation-aralis.org